



# Prise de position de l'OFSP et de la CDS sur l'évaluation de la plate-forme « Avenir de la formation médicale »

## 1 Contexte

La loi sur les professions médicales constitue le cadre juridique de la formation universitaire, postgrade et continue des médecins. Comme elle ne règle pas jusque dans les moindres détails la mise en œuvre et que de nombreux acteurs sont impliqués dans son exécution, le Dialogue Politique nationale de la santé (PNS) a chargé l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), en 2010, de mettre en place une plate-forme pour rassembler les acteurs clés. La plate-forme « Avenir de la formation médicale » comprend 17 membres<sup>1</sup>. Elle a pour objectif d'élaborer des mesures qui recueillent le soutien de tous, et visant à améliorer la formation universitaire, postgrade et continue des médecins et de fournir le soutien nécessaire aux acteurs clés pour leur mise en œuvre. Ses travaux se déroulent dans le cadre de groupes thématiques mandatés ; depuis sa création, elle en a mandaté six, dont cinq ont achevé leurs travaux<sup>2</sup>.

Au bout de huit ans, la co-direction de la plate-forme « Avenir de la formation médicale » (CDS et OFSP, ci-après « les mandants ») a commandé une évaluation externe afin de déterminer si et de quelle manière elle a fait ses preuves jusqu'ici et comment elle peut être optimisée le cas échéant. L'entreprise INFRAS Zurich a réalisé l'évaluation.

## 2 Méthodologie

Du point de vue méthodologique, l'évaluation se base en premier lieu sur des entretiens et une enquête en ligne auprès de tous les membres et des organisations partenaires. Dans un premier temps, en avril/mai 2018, INFRAS a évalué des documents relatifs aux tâches de la plate-forme et aux résultats des travaux des groupes thématiques. En mai 2018, l'entreprise a ensuite mené des entretiens téléphoniques exploratoires sur le contexte, la conception, la mise en œuvre, les résultats et les effets de la plate-forme avec cinq acteurs clés. Sur cette base, elle a conçu et réalisé un sondage en ligne en juin/juillet 2018 pour tous les membres actuels de la plate-forme et ceux des quatre derniers groupes thématiques. Les données recueillies ont permis de répondre aux questions, de faire une évaluation globale et de formuler cinq recommandations pour la conception future.

## 3 Résultats de l'évaluation

L'enquête en ligne montre que la plate-forme a largement fait ses preuves et qu'elle doit être maintenue, mais qu'il est nécessaire d'en ajuster le contenu et/ou l'organisation. Concernant la mise en œuvre, les personnes interrogées estiment qu'il faudrait s'appuyer davantage sur des preuves scientifiques et les expériences réalisées en Suisse et à l'étranger pour la recherche de solutions. De même, il est possible d'améliorer la coordination générale entre les groupes thématiques et le traitement à plus long terme des sujets, et de diffuser plus largement les résultats. De nombreux sondés souhaitent que l'OFSP reste plus étroitement impliqué dans la mise en œuvre et soutienne les organisations membres durant cette phase.

<sup>1</sup> OFSP, CDS, H+, MEBEKO, ASSM, SEFRI, OdASanté, santésuisse, FMH, CIMS, swimsa, CSS, swissuniversities, CSHE, unimedsuisse, AMDHS, ASMAC.

<sup>2</sup> Le site Internet de l'OFSP présente les résultats principaux des groupes thématiques ayant achevé leurs travaux, sous la forme de rapports, et la structure de la plate-forme.

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/berufe-im-gesundheitswesen/medizinalberufe/plattform-zukunft-aerztliche-bildung.html>



L'équipe d'évaluation a formulé les cinq recommandations suivantes sur la conception future de la plate-forme :

1. Clarifier les objectifs et mettre davantage l'accent sur la mise en œuvre de solutions communes
2. Rendre la plate-forme plus participative
3. Transférer les groupes thématiques dans des projets
4. Soutenir et exiger la diffusion et la mise en œuvre des résultats
5. Fournir des ressources supplémentaires au besoin

#### 4 Position de l'OFSP et de la CDS

Les mandants prennent note des résultats de l'évaluation et estiment qu'INFRAS a atteint les objectifs formulés dans le cahier des charges. La méthodologie est décrite de manière compréhensible et présente de façon transparente les éléments sur lesquels se basent les recommandations finales.

Les mandants se réjouissent du fait que la plate-forme a fait ses preuves et qu'elle doit être maintenue ; ils prennent également note du fait que certains ajustements devront toutefois être effectués. Leur position est la suivante à l'égard des différentes recommandations :

**Recommandations 1, 3 et 4** : Ils approuvent ces recommandations et souhaitent en tenir compte dans la refonte de la plate-forme. Il semble que, dans le passé, la question de savoir si la plate-forme était le bon moyen pour aborder le sujet à traiter n'a pas été suffisamment examinée. En outre, la mise en pratique des résultats des groupes thématiques ne semble pas avoir été suffisamment préparée dans certains cas. C'est pourquoi, il convient de bien organiser les futurs projets, d'accroître leur efficacité et d'évaluer leur mise en œuvre et leur impact éventuels à un stade précoce.

Remplacer les groupes thématiques par des projets permettra d'accélérer la méthode de travail et d'accroître le caractère contraignant de la réalisation en planifiant celle-ci comme une phase de projet définie. L'OFSP peut ainsi mieux soutenir et exiger la diffusion et la mise en œuvre des résultats. Avec ce changement, les mandants espèrent également que les thèmes de la plate-forme seront traités rapidement.

**Recommandation 2** : Bien que les mandants soient d'accord avec cette recommandation, ils soulignent que les membres de la plate-forme disposent déjà de nombreuses possibilités de participer à sa conception, mais qu'ils n'en font malheureusement pas souvent usage. Par exemple, un appel pour trouver de nouveaux sujets a été lancé à plusieurs reprises. Les mandants sont néanmoins prêts à optimiser la procédure visant à associer les membres aux choix des thèmes et à la mise en œuvre des résultats.

**Recommandation 5** : L'OFSP, en tant que secrétariat de la plate-forme « Avenir de la formation médicale », ne souhaite pas mettre en œuvre cette recommandation. En effet, avec la nouvelle structure décrite ci-dessus, l'office est convaincu de pouvoir garantir une organisation optimale, même avec les ressources actuelles.

Dans l'ensemble, les mandants estiment que les recommandations sont une bonne incitation à développer la plate-forme sous une forme optimisée pour mieux répondre aux besoins de ses membres. Son objectif commun doit rester le même : traiter rapidement et sur une base facilement accessible les questions relatives à la formation universitaire, postgrade et continue des médecins et développer des solutions pratiques.



## 5 Prochaines étapes

Les résultats de l'évaluation d'INFRAS seront présentés lors de la réunion de la plate-forme du 18 décembre 2018. Il est prévu que ses membres en discutent ensuite, ainsi que des cinq recommandations. Sur cette base, une proposition concrète pour une éventuelle refonte de la plate-forme « Avenir de la formation médicale » sera élaborée et présentée à ses membres lors de la séance de mai 2019.

Berne, le 25 octobre 2018

Stefan Spycher,

Vice-directeur et responsable de l'unité de direction Politique de la santé à l'OFSP

Michael Jordi,

Secrétaire central de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé